

LA RÉGION GRENOBLOISE : un système économique singulier

décrypté par Magali Talandier pour l'Agence d'urbanisme

Une étude pour...

COMPRENDRE LES MOTEURS ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION GRENOBLOISE
ET ÉVALUER SES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE

Comprendre la formation, la captation et la circulation des richesses entre les territoires est fondamental pour mieux appréhender les enjeux territoriaux de compétitivité mais aussi, de solidarité et de complémentarité à l'échelle d'une région, d'un bassin économique, d'un ensemble territorial interdépendant. Ces clés de compréhension constituent une aide à la décision dans le cadre des politiques locales de développement et de stratégies économiques.

Comment se décompose la richesse des territoires de la région grenobloise ? Quels en sont les moteurs économiques ? Quelles sont leurs capacités de résilience ? Quels sont les liens et les complémentarités qui cimentent leur développement... ? **C'est pour apporter des réponses à ces questions, alimenter le débat et contribuer à une connaissance partagée du fonctionnement du système économique de la région grenobloise, que l'Agence d'urbanisme a sollicité l'expertise de Magali Talandier**, économiste et professeure en aménagement et urbanisme à l'Université Grenoble-Alpes - UMR Pacte.

Pour mener cette étude, en collaboration avec l'Agence, Magali Talandier a exploité plusieurs bases de données socio-économiques mettant en évidence les richesses générées par les territoires, ainsi que les dynamiques d'emploi à l'œuvre. Elle s'est appuyée sur ses propres méthodologies en matière d'analyse de sphères d'activité, de flux de richesses, de capacités économiques et de résilience.

La présente publication synthétise les principales conclusions de l'étude. Sans préfigurer de solutions, elle propose une première lecture des moteurs du développement économique grenoblois, ses forces, ses faiblesses, ses potentiels d'évolution, en s'attachant à révéler les liens qui unissent les composantes de ce système complexe et les solidarités à conforter pour optimiser son fonctionnement.

- P2 3 QUESTIONS À MAGALI TALANDIER
- P3 LES RÉSULTATS EN BREF
- P4 LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE
- P5 UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF ET PUBLIC
- P8 UN MODÈLE ÉCONOMIQUE À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MOTEURS
- P9 UNE RÉGION GRENOBLOISE QUI FAIT SYSTÈME ET DONC, DESTIN COMMUN
- P11 DES CONSTATS AUX OPPORTUNITÉS

3 questions à MAGALI TALANDIER

Quelle nouvelle clé de compréhension du système économique de la région grenobloise offre votre étude ?

Je dirais qu'aujourd'hui, grâce à ces travaux, nous comprenons mieux les raisons de la faible résilience économique du territoire grenoblois.

J'avais déjà pu mettre en évidence le fait que l'aire urbaine de Grenoble avait été plus durement touchée par la crise de 2008 que d'autres grands pôles urbains en France en ce qui concerne les pertes d'emplois. Sa structure économique productivo-publique, révélatrice du modèle technopolitain hérité du passé, explique en partie cette fragilité, puisqu'une partie des moteurs économiques du territoire sont derrière nous (certains secteurs industriels par exemple ou bien encore les emplois publics).

La reprise économique post-2012 s'observe dans le territoire, mais avec un rebond moins rapide qu'ailleurs. Pour mieux comprendre ces résultats mitigés, je propose dans l'étude un indice de résilience qui permet de mettre en exergue les forces et faiblesses structurelles ou spécifiques d'un territoire. Ainsi, dans l'aire urbaine de Grenoble, 43 % des emplois mettent le territoire dans une situation de fragilité soit structurelle (parce que ce sont des activités qui diminuent partout ailleurs) soit spécifique (ce sont des activités dont les emplois diminuent ici mais progressent ailleurs). 49 % des emplois sont de nature structurellement résiliente (ces activités progressent partout) et enfin, seulement 8 % des emplois contribuent à une résilience spécifique (activités dont les emplois progressent dans notre territoire plus rapidement qu'ailleurs). La faible capacité de résilience est en réalité multisectorielle, dans la mesure où tout type d'activité est concerné (des activités exportatrices de l'industrie, mais aussi des commerces ou des services aux entreprises). Par contre, le degré et les moteurs de résilience diffèrent d'un EPCI à l'autre. Par exemple, l'Oisans, le Vercors ou la Chartreuse, bénéficient d'une résilience structurelle liée à l'économie résidentielle et touristique, tandis que Bièvre-Isère peut compter sur ses activités d'intermédiation pour mieux résister aux chocs extérieurs. Le Voironnais, la Matheysine ou bien encore le Trièves, bénéficient d'une résilience spécifique (liée à leur moteur touristique) plus importante que dans d'autres EPCI, tandis que la métropole grenobloise apparaît en situation médiane ou moyenne lui conférant peut-être un statut d'amortisseur plus global, mais néanmoins dépendant des autres territoires environnants (voir étude).

Ces complémentarités territoriales sont intéressantes à valoriser par des stratégies de développement pensées et mises en place à une échelle interterritoriale.

À l'analyse binaire classique sphère productive / sphère résidentielle, vous ajoutez celle de l'intermédiation : de quoi s'agit-il et pourquoi ?

L'intermédiation désigne la sphère économique qui regroupe l'ensemble des secteurs ni totalement présents (commerces et services consommés par les ménages localement), ni totalement exportateurs (activités exportatrices). Ces activités intermédiaires sont aujourd'hui devenues centrales dans les économies métropolitaines. Elles désignent des secteurs tournés vers les entreprises locales ou bien vers des services aux ménages, et des activités qui génèrent des flux de richesse à une échelle métropolitaine, voire régionale. Elles ne sont donc ni exportées, ni tournées vers le consommateur proche. Par son positionnement charnière, que ce soit du point de vue sectoriel, spatial ou bien encore en termes de qualification de la main d'œuvre, cette sphère économique pivot constitue le soubassement, l'armature, des économies métropolitaines. Or, les travaux et nomenclatures proposées par l'Insee (sphère présente ou non présente ; ou bien encore fonctions métropolitaines) ne permettent pas de distinguer explicitement cette catégorie d'emplois.

Je propose donc dans mon étude une nouvelle grille d'analyse qui permet de révéler le poids et le rôle de ces activités d'intermédiation, aux côtés des autres leviers de développement (exportation, économie résidentielle et tourisme, redistribution sociale et publique, consommation). Ainsi, par exemple, le caractère productif de l'aire urbaine de Grenoble s'explique avant tout par le poids des activités exportatrices et non par celui de l'intermédiation qui apparaît clairement en déficit dans le territoire. Or, l'aire urbaine de Lyon, dont la base productive est supérieure à celle de Grenoble, est aujourd'hui largement mieux dotée en intermédiation qu'en activités purement exportatrices, c'est aussi le cas de l'aire urbaine de Nantes, souvent comparée à celle de Grenoble.

Ce déficit d'intermédiation touche tous les sous-secteurs : des services aux entreprises, au BTP, en passant par la logistique, le transport, la gestion des déchets, de l'énergie...

L'enjeu serait de passer d'un territoire exportateur à la mise en œuvre d'un système territorial productif qui oblige, pour cela, à s'associer avec les autres territoires et notamment, à travailler les connexions avec Lyon et sa périphérie.



Quelles voies pourraient emprunter les décideurs pour construire une économie grenobloise plus résiliente* ?

Une forte communauté de destin relie les différents territoires de la région grenobloise, les connecte aux autres grands pôles de la région, les insère dans des logiques multiscalaires. Il faut y voir là un atout et une force pour construire la résilience en s'aidant de scènes et dispositifs déjà en place tels que SCoT, inter-SCoT, sillons alpins ou contrats.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la région grenobloise, j'ai le sentiment que ce territoire n'a pas assez su prendre le tournant culturel des années 1990 et s'inscrire dans une dynamique créative qui cultive et valorise ses aménités résidentielles, touristiques, récréatives à des fins productives. Cette articulation productivo-résidentielle me paraît un peu oubliée dans les stratégies locales. Notre territoire n'a pas vraiment repensé son modèle de développement économique, tout simplement parce que celui-ci a été garant d'un réel dynamisme et d'une vraie cohésion sociale pendant 20 ans, modèle parmi les modèles... Or, la technopole ne suffit plus, ne répond plus, je pense, aux revendications contemporaines.

Il ne s'agit pas pour autant de rattraper le retard et d'essayer de devenir la ville créative, culturelle, attractive de la fin du 20^{ème} siècle... mais bien d'inventer le modèle « grenoblois » du 21^{ème} siècle, à la fois spécifique et résilient. Ce territoire recèle d'atouts indéniables, d'énergies et de savoir-faire locaux hors pair, j'en suis convaincue, mais il faut que ces ressources soient plus largement mises au profit d'un projet commun. **Défendre l'idée d'une région urbaine résiliente oblige à penser et faire avec les autres, contraint à articuler les enjeux de temps long et les impératifs de l'action ou du temps court, savoir réagir au moment du choc, mais également anticiper en transformant son modèle.**

Dans le programme de recherche Popsu que je pilote pour Grenoble-Alpes Métropole et le Ministère de la Transition écologique et solidaire, nous formulons, avec l'équipe de chercheurs associés, trois hypothèses pour concevoir la métropole résiliente. Elles s'appuient sur trois imaginaires ou figures à construire : la métropole expérimentale (afin de renouveler le modèle économique), la métropole montagne (renouer avec son histoire-paysage et réarticuler la plaine à la pente) et la métropole hospitalière (attirer, accueillir, retenir, bien-vivre dans ce territoire).

Rendez-vous donc dans quelques mois pour discuter de nouvelles perspectives d'action locale !

* La résilience désigne la capacité d'un territoire à se préparer et à faire face à une crise ou à une catastrophe tout en évoluant (sans revenir à l'état initial).

Les résultats EN BREF

CE QU'IL FAUT RETENIR

En s'appuyant sur l'exploitation d'indicateurs socioéconomiques et de méthodologies personnelles, Magali Talandier a répondu à la demande de l'Agence d'urbanisme pour analyser le système économique de la région grenobloise. Celui-ci repose sur une solide économie productivo-publique, héritage du passé technopolitain brillant du territoire. Ce modèle souvent cité en référence a cependant assez mal résisté à la crise de 2008 en enregistrant des pertes substantielles d'emplois, particulièrement dans le domaine industriel. Le territoire souffre en outre d'un déficit chronique à dépenser les richesses produites en son sein. **Une force pour rebondir réside dans la compréhension des composantes du système territorial, avec des interdépendances marquées en particulier entre la métropole et les territoires voisins, et dans la capacité à construire des coopérations aux bonnes échelles, en s'attachant à activer de nouveaux leviers.**

CHIFFRES-CLÉS

30 %

C'est la part de l'exportation et du public dans les capacités économiques de l'aire urbaine de Grenoble en 2014 (contre 24 % en moyenne dans les 10 plus grandes aires urbaines françaises hors Paris, le panel de l'étude).



+ 2 %

C'est le taux d'évolution de l'emploi salarié privé entre 2012 et 2017 dans l'aire urbaine de Grenoble (contre 6,9 % en moyenne dans le panel).

2 MILLIARDS D'€ / AN

C'est le montant financier échangé en 2014 entre la Métropole et les territoires voisins. Plus de la moitié de ce montant est réalisé avec le Voironnais et le Grésivaudan.

ET APRÈS ?

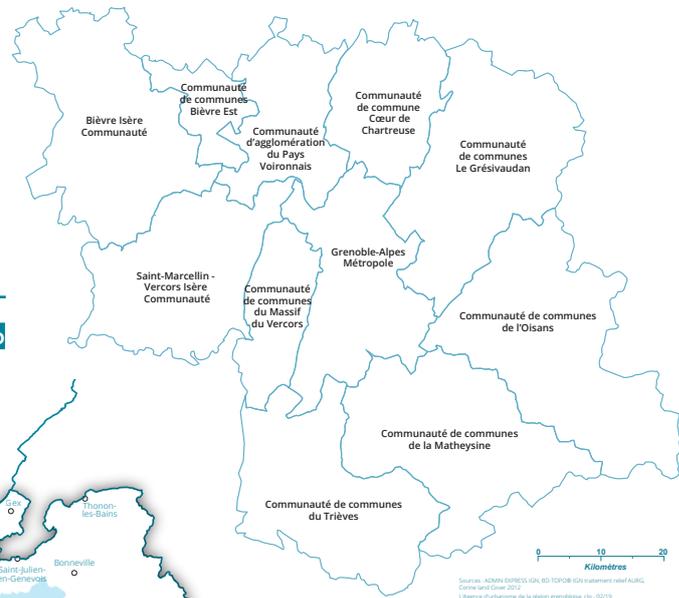
UNE ÉTUDE QUI ALIMENTE LES RÉFLEXIONS ET LA PLANIFICATION À GRANDE ÉCHELLE

L'étude, présentée par Magali Talandier aux élus et techniciens réunis en séminaire fin 2018 pour débattre de l'attractivité et du modèle de développement du territoire, est venue alimenter et éclairer les travaux menés par l'Agence dans le cadre du bilan du Schéma de cohérence territoriale de la Grand Région de Grenoble (GREG).

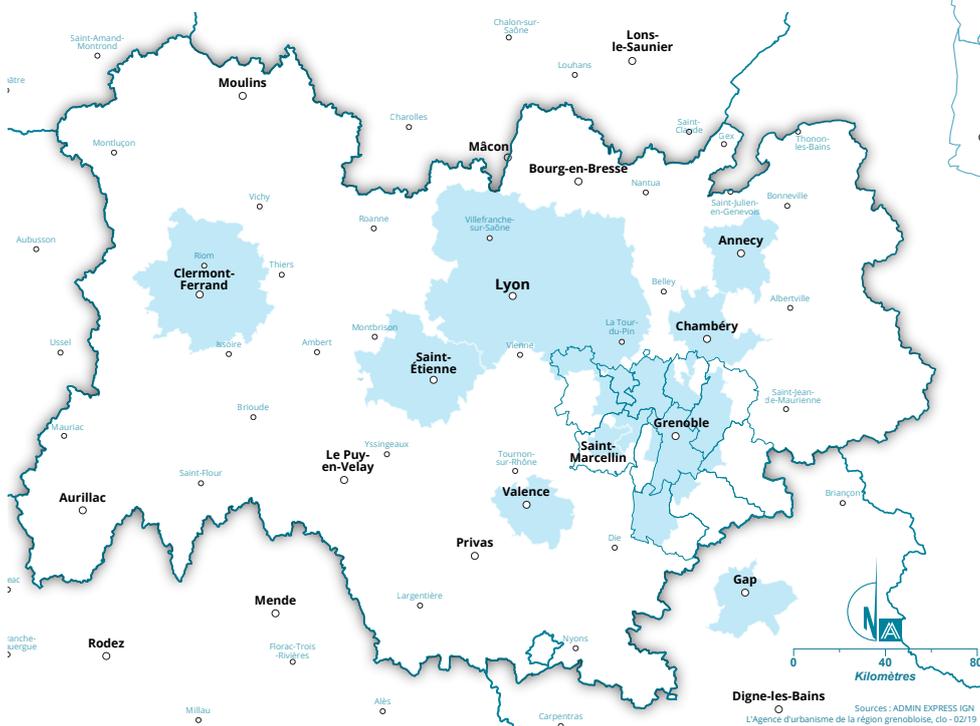
Sa méthodologie d'analyse en trois sphères économiques pourra servir de trame aux futurs diagnostics et alimentera le programme de recherche Popsu auquel participe l'Agence, faisant gagner en précision l'analyse des tissus économiques locaux et de leurs fonctionnements.

Le PÉRIMÈTRE de l'étude

L'aire urbaine de Grenoble = 11 EPCI du Sud Isère



8 aires urbaines* de la région Auvergne-Rhône-Alpes plus Gap



*L'aire urbaine (AU) est un zonage défini par l'Insee regroupant un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes qu'il attire.

L'aire urbaine de Grenoble regroupe 194 communes, situées en Isère et dans le périmètre du Schéma de cohérence territoriale de la Grande Région de Grenoble ainsi qu'en partie dans les massifs de Chartreuse, Vercors, Oisans et Matheysine. Dans la présente étude, l'aire urbaine de Grenoble est comparée à la moyenne des 10 plus grandes aires urbaines françaises hors Paris (le panel) qui sont (par ordre décroissant de nombre d'habitants) Lyon, Marseille-Aix, Toulouse, Bordeaux, Lille, Nice, Nantes, Strasbourg, Rennes et donc Grenoble.

Un moteur de développement porté par l'EXPORT et le PUBLIC

L'analyse par sphère et par capacité économique montre que le développement économique de l'aire urbaine de Grenoble est soutenu par l'exportation et le secteur public. Les capacités de consommation et d'intermédiation sont quant à elles insuffisamment présentes et leur rendement mériterait d'être soutenu.

Une analyse par sphère qui souligne le besoin d'activités d'intermédiation

Magali Talandier complète l'analyse binaire classique (productif/présentiel) par une **troisième sphère, celle de l'intermédiation**. À l'articulation entre le productif et le présentiel, celle-ci regroupe des activités qui ne sont ni totalement exportatrices, ni totalement présentes, ce qui lui confère un rôle central de coordination au sein des économies métropolitaines.

La sphère exportatrice



L'analyse de l'emploi salarié privé selon ces trois sphères fait ressortir une sur-représentativité de la sphère exportatrice à l'échelle de l'aire urbaine grenobloise. De facto, celle de consommation et surtout, celle d'intermédiation, paraissent sous-représentées. **Le déficit en intermédiation touche tous les secteurs d'activité** (services aux entreprises, BTP, logistique, transport, gestion des déchets, énergie, etc.).

Cela laisse transparaître des fragilités économiques pour le territoire.

Si l'approche par sphère économique illustre la répartition des emplois du territoire par type d'activité, l'efficacité de son écosystème économique repose sur sa faculté à créer, capter et faire circuler des richesses. Celles-ci se mesurent à travers l'analyse des capacités économiques (flux de richesses liés aux revenus).

L'association Export – Public : fondement du modèle grenoblois

L'aire urbaine de Grenoble se caractérise par **une structure de développement économique fondée sur sa capacité exportatrice et publique**. Cette spécificité illustre le « modèle grenoblois technopolitain » articulé autour du triptyque Université - Recherche - Industrie qui mobilise les ressources et les acteurs publics et privés autour de filières industrielles phares (des secteurs tertiaire et productif) telles que le numérique, les nanotechnologies, l'électronique, l'énergie, la santé, la chimie ou la métallurgie. La sphère productive de l'aire urbaine de Lyon est également importante mais sans être associée à une sphère publique aussi forte. À Clermont-Ferrand c'est l'inverse.

Une capacité résidentielle davantage alimentée par les retraites

La capacité résidentielle de l'aire urbaine grenobloise est proche de la moyenne des grandes aires urbaines. Le levier tourisme paraît trop peu activé sur le grand territoire où les aménités, nombreuses, pourraient être mieux valorisées et sources de recettes plus importantes. Cette insuffisance est en partie compensée par un montant retraites/habitant élevé, traduisant la **présence de retraités plutôt aisés** sur le territoire.

Une trop faible capacité à faire circuler les richesses

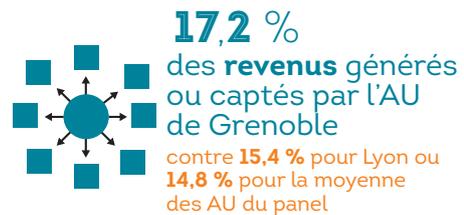
Si le territoire paraît efficace pour créer et capter les richesses, il présente par contre **des faiblesses dans sa capacité à les redistribuer via les mécanismes de consommation et de l'intermédiation**. Le niveau de dépenses des richesses créées au sein de l'aire urbaine grenobloise reste trop faible au regard de sa taille. Comment expliquer ce phénomène ? Est-ce culturel ? Faut-il incriminer la concurrence de territoires voisins (métropole lyonnaise, stations de ski) ? L'équipement commercial est-il assez qualitatif ?... Ce sont des sujets à explorer.

Quant au déficit en intermédiation, sans doute le faible taux de présence des services aux entreprises ne permet-il pas de bien répondre au besoin local de soutien aux activités exportatrices.

La sphère d'intermédiation



Capacité exportatrice



Capacité publique



Capacité de consommation de l'AU de Grenoble



Capacité d'intermédiation



ZOOM

Une nouvelle grille d'analyse : l'approche économique par sphère

■ **Sphère exportatrice** : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Très concentrées dans l'espace, ces activités sont plutôt localisées en zone d'activité et présentent un chiffre d'affaires à l'export important.

Exemples d'activités agriculture, fabrication, R&D, industrie...

■ **Sphère de la consommation** : activités qui répondent à la demande en biens et services des personnes présentes dans le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes. Ces activités sont très diffuses, localisées au plus près de la demande, et présentent un chiffre d'affaires à l'export nul ou quasi nul.

Exemples d'activités une partie du BTP (maçonnerie, menuiserie, peinture...), commerce de détail, santé et action sociale, immobilier, hébergement, administration, enseignement, loisirs...

■ **Sphère d'intermédiation** : activités qui fournissent des biens et services aux activités exportatrices, de consommation et d'intermédiation. Ces activités intermédiaires sont centrales dans les économies métropolitaines par leur position à l'interface des activités exportatrices et présentes, par leur localisation (souvent en périphérie) et enfin par le type d'emplois proposés, selon une grande diversité de qualification.

Exemples d'activités réparation-maintenance, gestion des déchets-eau-assainissement-électricité, fabrication de matériaux de construction non exportés, logistique, services aux entreprises (conseil, intérim, sécurité privée, nettoyage, etc.), assurances...

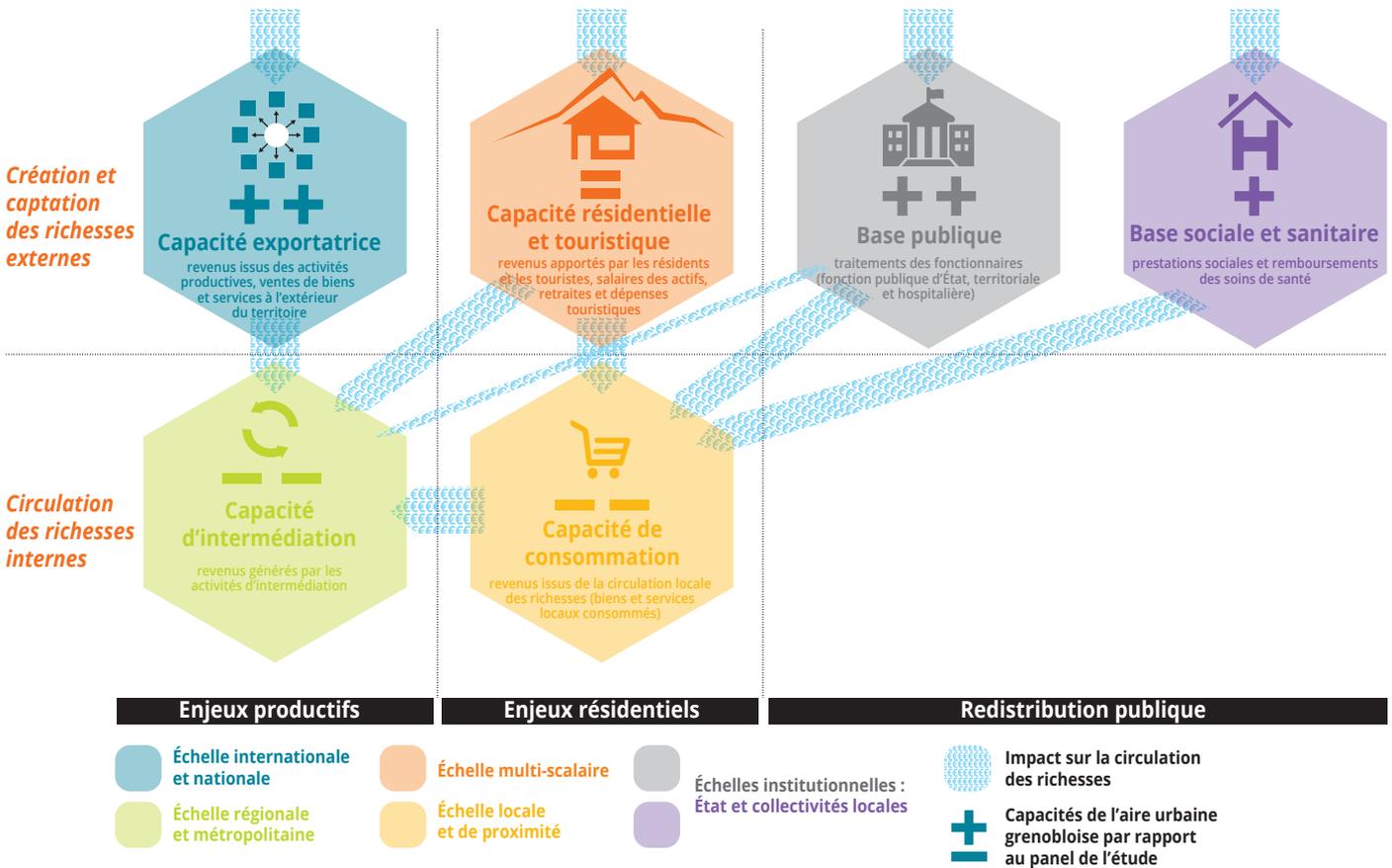
3 sphères réunissent des activités et établissements générateurs de richesses

Répartition des emplois salariés privés des aires urbaines en 2017, par sphère (en %)



...et par capacité économique

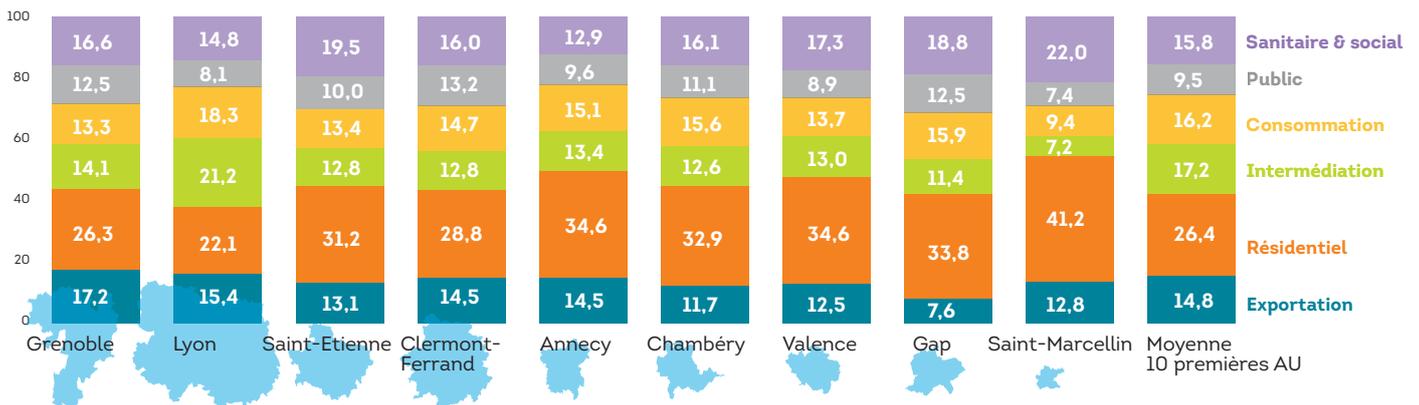
Créer, capter et faire circuler les richesses : un enjeu-clé pour le développement économique territorial



Sources : Talandier 2018

L'enjeu du développement territorial est triple, puisqu'il s'agit de créer des richesses (atouts et leviers liés aux capacités exportatrices), autant que d'en capter (révéler et activer les aménités résidentielles et touristiques ; sans oublier de mesurer les effets de la redistribution publique et sociale) et d'assurer la circulation des richesses via les activités de consommation (commerces, services à la personne de proximité) et les activités d'intermédiation (activités productives non exportées).

Les capacités économiques des aires urbaines en 2014 (en %)



Sources : Talandier 2018, d'après Insee, DGFiP, Cnam Atout France, Acoss

Un modèle ÉCONOMIQUE à la recherche de NOUVEAUX MOTEURS

La région grenobloise a souffert de la crise économique. Si un rebond a bien été constaté sur la période récente, il a été plus faible que dans les aires urbaines étudiées, révélant l'insuffisante capacité de résilience du modèle économique grenoblois. De nouveaux moteurs sont à activer.

Une capacité de résilience inégale des aires urbaines face à la crise

La crise a principalement impacté les emplois de la sphère exportation avec - 1,4 % en moyenne pour les aires urbaines du panel d'étude entre 2007 et 2017. Cette diminution a été plus marquée à Grenoble (- 6,9 % soit - 3 649 emplois) où la hausse des emplois en R&D n'a pas contrebalancé la baisse des emplois dans la fabrication.

L'économie des aires urbaines étudiées a été tirée par la croissance de l'intermédiation et de la consommation, dynamisant leur capacité de résilience, contrairement à l'aire urbaine de Grenoble. Ainsi, alors que Lyon ou Annecy connaissaient une forte croissance du nombre d'emplois salariés privés dans ces sphères, Grenoble, et plus encore Saint-Étienne, affichaient des résultats moins favorables.

Le préjudice est double pour l'aire urbaine de Grenoble : elle a davantage été impactée par la baisse des emplois exportateurs, et la croissance des emplois de consommation et d'intermédiation a été faible ou nulle.

Entre 2012 et 2017 une reprise a bien été constatée à Grenoble comme ailleurs, mais elle est de moindre importance. En outre, elle n'a pas permis de compenser les pertes d'emplois cumulées sur la période précédente (2007-2012), montrant une capacité de rebond du territoire plus limitée.

49 % des emplois de l'aire urbaine sont structurellement résilients (ces emplois progressent partout en France), et **seuls 8 % des emplois grenoblois sont rattachés à des secteurs d'activité inscrits dans une dynamique positive supérieure à la moyenne nationale** (résilience spécifique). Cette faible capacité de résilience locale intéresse tout type de secteur d'activité et diffère selon les territoires de l'aire urbaine, ce qui donne à imaginer des **complémentarités à structurer**.

Un système économique grenoblois qui doit se réinventer

Le modèle économique grenoblois ne peut plus s'appuyer exclusivement sur ses piliers historiques - le productif et le public - qui de surcroît, sont menacés.

En effet, l'emploi productif est exposé à la concurrence nationale et surtout, internationale. Il est de plus, sensible aux effets conjoncturels. Quant à l'emploi public, il est soumis à la baisse des finances publiques et au phénomène de concentration (régionalisation), en dépit de la compétitivité du secteur universitaire grenoblois.

Le faible niveau de l'intermédiation et de la consommation peut freiner l'ancrage territorial des activités exportatrices, réduire l'effet d'entraînement des activités productives sur les autres secteurs d'activité et entraver la circulation des richesses. In fine, il peut constituer une entrave au développement d'un système économique local vertueux.

Entre 2007 et 2017
- 0,8 %
 du nombre d'emplois salariés privés (soit **-5 175** emplois) dans l'AU de Grenoble

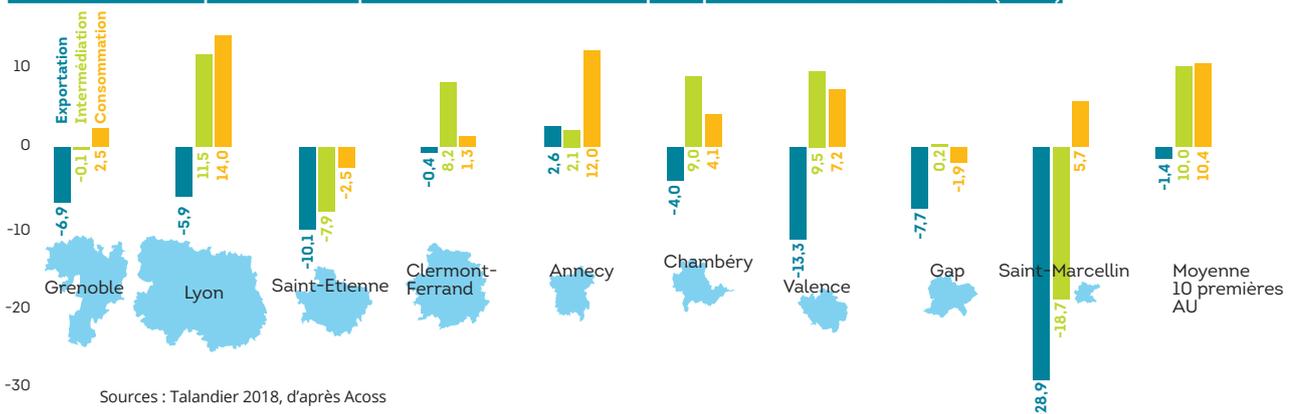
Contre **+ 9,5 %** pour celle de Lyon
 Et **+ 8,5 %** en moyenne pour le panel

À noter un rebond de **+ 2 %** du nombre d'emplois salariés privés (**+ 12 567**) dans l'AU grenobloise entre 2012 et 2017

Évolution du nombre d'emplois salariés privés dans la **consommation** et l'**intermédiation** entre 2007 et 2017 (indicateurs de résilience)

AU Grenoble + 2,5 % - 0,1 %
AU Lyon + 14 % + 11,5 %
AU Annecy + 12 % + 2,3 %
AU St Etienne - 2,5 % - 10,1 %

Évolution des emplois salariés privés des aires urbaines par sphère entre 2007 et 2017 (en %)



Une région grenobloise qui fait **SYSTÈME** et donc, **DESTIN COMMUN**

Le système économique ne peut s'appréhender efficacement qu'à l'aune de l'ensemble des flux et échanges entre les territoires. Des relations importantes et permanentes s'expriment entre les aires urbaines régionales et entre les EPCI de la région grenobloise, traduisant un fonctionnement partagé et solidaire.

Le concept de système « productivo-résidentiel » repose sur l'observation des interdépendances entre les territoires qui créent des richesses (territoires les plus productifs) et ceux qui vivent essentiellement des richesses captées (espaces résidentiels ou touristiques).

Dans la région grenobloise, ce système est très éclaté et il n'est pas uniquement centré sur sa région proche. Son analyse est nécessairement à plusieurs échelles. La géographie des résidences secondaires des Grenoblois montre par exemple, des liens notables avec le massif alpin bien sûr mais également, avec le littoral méditerranéen.

À l'échelle régionale, un lien très important existe entre les aires urbaines. Ainsi, les échanges financiers liés à l'économie résidentielle (migrations de retraités, salaires des navetteurs et dépenses engendrées par les résidences secondaires) se révèlent très importants entre Grenoble et Lyon d'abord, mais aussi entre Grenoble et Chambéry.

Le constat est le même dans ce qui est communément appelé l'hinterland, avec d'importantes relations entre les EPCI de la région grenobloise. **Près de 524 millions d'euros sont générés par les échanges entre la Métropole et le Voironnais ; le double avec le Grésivaudan.** Ces redistributions concernent à hauteur sensiblement égale 34 % des revenus des ménages générés par la Métropole, 32 % de ceux générés par Voironnais et 26 % par le Grésivaudan.

C'est ainsi une véritable communauté de destin qui se noue entre ces territoires régis par des interactions productives, résidentielles et touristiques qui scellent leur développement commun.

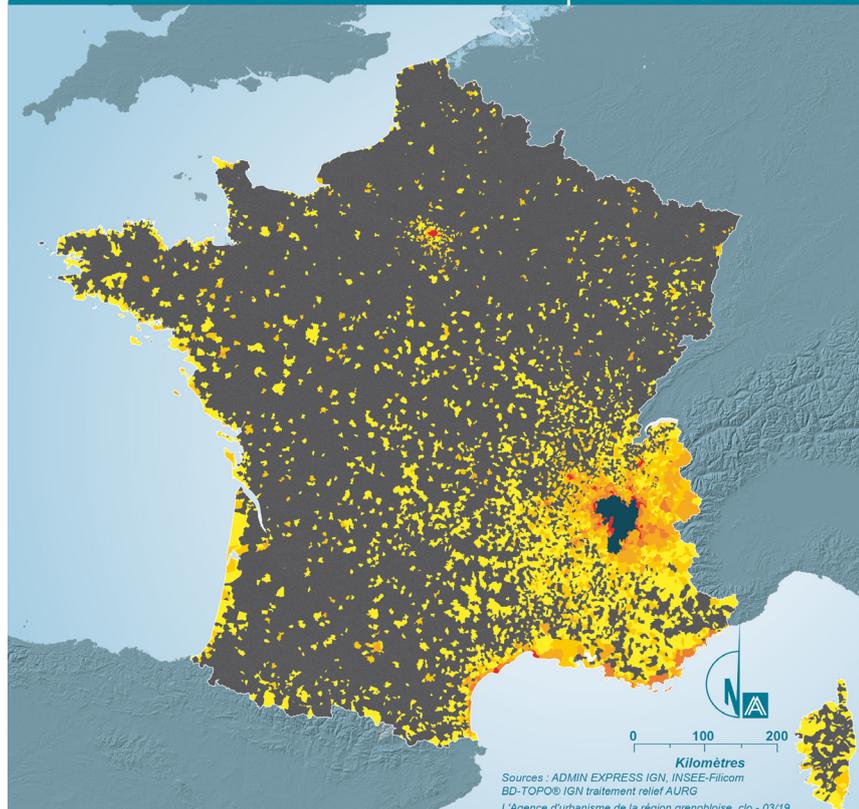
Volume des échanges financiers entre aires urbaines en 2014

Grenoble **>350 M€** Lyon

Entre les aires urbaines de Grenoble et de Lyon, les échanges financiers sont importants et équilibrés (voir schéma page suivante).

Environ
Grenoble **164 M€** Chambéry

Revenus de l'économie résidentielle redistribués par l'aire urbaine de Grenoble vers le reste du territoire français en 2014



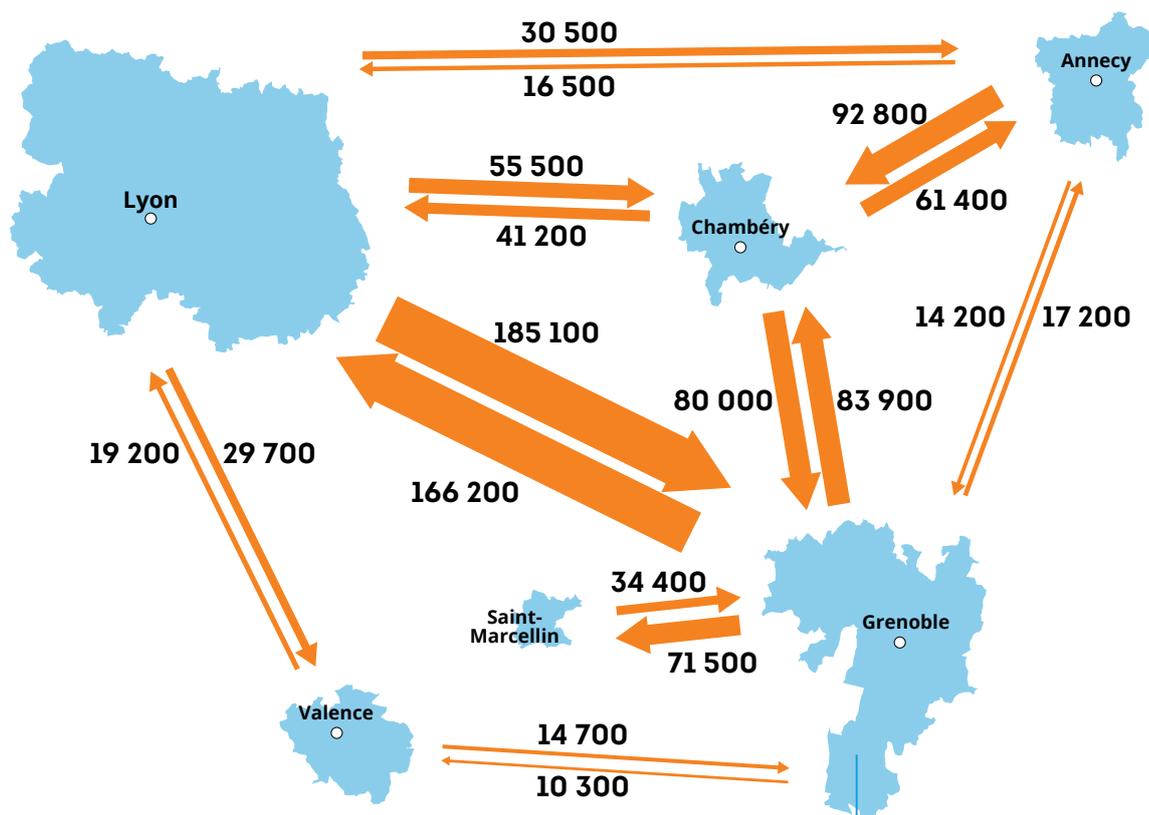
Circulation de richesses par l'économie résidentielle (en €)



Aire urbaine de Grenoble

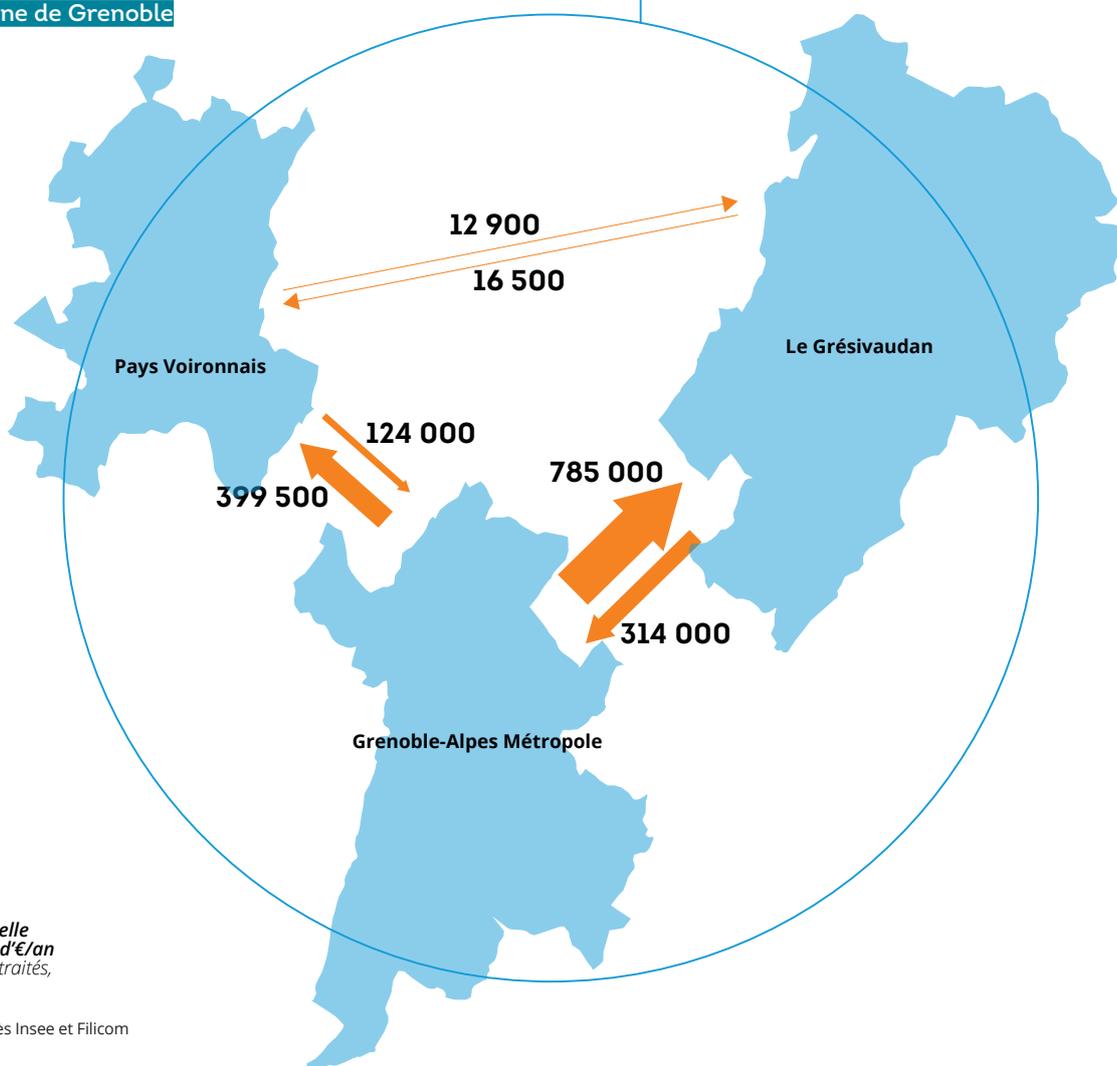
10 La région grenobloise : un système économique complexe

Revenus de l'économie résidentielle redistribués entre aires urbaines en 2014 (en milliers d'euros)



La circulation des richesses entre 3 EPCI de l'aire urbaine de Grenoble

À noter : une forte redistribution de la Métropole vers le Grésivaudan et le Pays Voironnais.



Redistribution résidentielle de richesses en milliers d'€/an (navettes, migration de retraités, résidences secondaires)

Des CONSTATS aux OPPORTUNITÉS

Les travaux de Magali Talandier mettent en évidence plusieurs constats qui amènent à prendre la mesure du contexte économique de la région grenobloise, à identifier ses freins en regard des dynamiques qui s'expriment ailleurs et surtout, les leviers qui permettraient d'activer un nouveau modèle, plus équilibré et plus pérenne.

La situation économique actuelle de la métropole grenobloise la place dans **une position intermédiaire** entre la forte dynamique de métropoles comme Lyon, Toulouse, Nantes ou encore Rennes et celle plutôt moindre, de Strasbourg ou Saint-Étienne. Son modèle économique, longtemps efficient et cité en référence, tend à s'essouffler, avec des pertes d'emplois enregistrées dans le secteur industriel traditionnel. La région souffre en outre d'une **insuffisante capacité à redistribuer et faire circuler les richesses sur son territoire**, une réalité ancienne, masquée jusque-là par ses réussites.

Mais le principal enseignement de l'étude de Magali Talandier est dans la mise en évidence de **la faiblesse de la sphère d'intermédiation**, ce pivot de l'écosystème économique qui fait la force et la capacité de résilience d'autres métropoles telles que Lyon ou Nantes. Sur les quatre piliers qui assoient aujourd'hui un développement économique solide – exportation, résidentiel et touristique, consommation et intermédiation – seul celui de l'exportation est réellement fort sur le territoire grenoblois. C'est un obstacle à la construction d'un écosystème économique entièrement vertueux et sur lequel il conviendrait d'agir.

Un modèle à enrichir ?

Afin de gagner en efficacité, le modèle grenoblois pourrait continuer à s'appuyer sur une économie productive forte, tout en l'articulant à une économie résidentielle, touristique et de consommation efficiente.

Il dispose pour cela d'atouts indéniables qui mériteraient d'être davantage exploités.

En ce sens, Magali Talandier propose **plusieurs pistes d'action en faveur d'une plus grande capacité de consommation et de circulation des richesses.**

Une politique en direction des retraités (développement de services et d'équipements culturels ciblés...) et le développement du tourisme apparaissent comme des potentialités de création d'emplois et de richesses pour le territoire grenoblois.

Construire des coopérations stratégiques avec les territoires environnants

Plus largement, il paraît nécessaire de mener collectivement **une stratégie d'attractivité résidentielle** (qualité des aménités urbaines, de l'offre en logements, d'équipements, etc.) **adossée à une politique de marketing territorial** à l'échelle du grand territoire (Sud Isère).

La composante résidentielle et touristique de cette stratégie est naturellement inscrite dans les **liens territoriaux avec les massifs environnants** (Vercors, Matheysine, Chartreuse, Oisans, Trièves), tandis que les composantes développement économique (dont la capacité d'intermédiation) et grande accessibilité (à renforcer) sont au cœur d'une **coopération qui pourrait s'enclencher avec la métropole lyonnaise** notamment, ou dans le cadre du sillon alpin.



12 La région grenobloise : un système économique complexe



Qui est Magali Talandier ?

Économiste de formation, docteure en Urbanisme et Aménagement du Territoire, Magali Talandier est professeure à l'Université Grenoble Alpes, responsable de l'équipe de recherche « Villes et Territoires » et adjointe à la direction du laboratoire Pacte (laboratoire de sciences sociales, unité mixte de recherche du CNRS et de l'UGA). Spécialiste de l'économie résidentielle, ses travaux portent plus largement sur l'analyse des processus de développement territorial.

Par des approches originales d'analyse des flux de richesses entre les territoires, ses recherches contribuent à l'analyse des disparités, mais aussi des complémentarités et interrelations territoriales à différentes échelles d'analyse. Ses approches et modèles théoriques sont aujourd'hui largement repris en France, mais aussi et de plus en plus à l'international. Membre de L'Œil (L'Observatoire de l'économie et des institutions locales) depuis plus de dix ans, ses connaissances et son expertise ont donné lieu à de nombreuses collaborations avec des collectivités locales, agences d'urbanisme, ministères (du développement durable, de la transition écologique, de l'économie, du tourisme, de la santé et des sports...), la Datar /Cget, le Puca, la Poste, l'Unesco...

<https://www.pacte-grenoble.fr/membres/magali-talandier>

COMPRENDRE LA FORMATION, LA CAPTATION ET LA CIRCULATION DES RICHESSES ENTRE LES TERRITOIRES est fondamental pour mieux appréhender les enjeux territoriaux de compétitivité mais aussi, de solidarité et de complémentarité à l'échelle d'une région, d'un bassin économique, d'un ensemble territorial interdépendant. Ces clés de compréhension constituent une aide à la décision dans le cadre des politiques locales de développement et de stratégie économiques.

Qu'en est-il de la situation économique de la région grenobloise ou, plus précisément, de l'aire urbaine de Grenoble en comparaison de la moyenne des dix plus grandes aires urbaines françaises (hors Paris) ? Le modèle qui a fait son succès est-il toujours d'actualité ? Que lui faudrait-il pour rebondir et améliorer sa capacité de résilience face à la crise... ?

Des questions (entre autres) auxquelles Magali Talandier, économiste, s'est attachée à répondre, à la demande de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et à travers des méthodologies originales. Les principaux enseignements en sont proposés dans la présente synthèse de son étude menée en 2018. **Ils ont nourri le bilan du SCoT de la Grande Région de Grenoble et éclaireront les futurs débats, diagnostics économiques et recherches de solutions partagées.**

L'étude et la vidéo de l'interview de Magali Talandier sont à retrouver sur www.aurg.org

Contact Agence : vincent.escartin@aurg.asso.fr